



MESURES SALARIALES: DECLARATION DE LA CGT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame la présidente,

Nous tenons tout d'abord à saluer le travail effectué par la direction du CMN et ses équipes concernant les « mesures techniques » visant à améliorer la grille des contractuels.

Depuis 14 ans, les agents subissent une situation d'injustice salariale vis-à-vis de leurs collègues du ministère.

En 2 ans et demi, votre direction aura fait plus que le président Béval en 12 ans de mandat. Nous ne pouvons que vous en féliciter.

Pour autant, le retard est tel, tant au niveau de la grille salariale du CMN que de la grille dite Albanel, que nous ne saurions être pleinement satisfaits par ces mesures.

Les contractuels, et particulièrement ceux du CMN, ont subi ces dernières années un véritable décrochage de leurs rémunérations par rapport à leurs collègues titulaires et par rapport à leurs collègues contractuels de la centrale. Cela peut se chiffrer par des différences de plusieurs centaines d'euros par mois et de plusieurs milliers d'euros par an.

Cette situation dévalorise le travail des agents du CMN, bien souvent surinvestis en raison du sous-effectif qu'ils et elles compensent, et met l'établissement dans une situation délicate au regard de ses recrutements et de son attractivité : **force est de constater qu'on fait de moins de moins carrière dans notre établissement !**

Nous sommes particulièrement inquiets de voir le non-avancement des négociations ministérielles concernant la grille et le cadre de gestion des contractuels du

ministère dont devraient bénéficier les agents contractuels du CMN.

Après un budget dédié de plus de 9 millions d'euros en 2024 qui a subi les coupes budgétaires, l'année 2025 semble prendre la même voie !

Nous profitons donc de la présence des tutelles pour leur rappeler qu'un accord de méthode a été signé par la ministre et l'ensemble des organisations syndicales représentatives du ministère en août 2023 et qu'à ce jour 6.500 agents dont près d'un millier au CMN attendent avec impatience que les négociations commencent et que de véritables mesures salariales soient adoptées.

En aucun cas les mesures présentées ce jour ne répondent aux attentes des agents, la déception et l'amertume sont immenses.

Pour preuve, la pétition lancée il y a moins d'une semaine par la section CGT du siège - que nous vous remettrons à la fin de ce conseil d'administration - reprenant les revendications des agents sur les mesures salariales et qui a déjà recueilli en seulement quelques jours l'adhésion d'une centaine des collègues soit déjà près d'un tiers des effectifs du siège.

Il est ici question d'une profonde injustice sociale et d'une inégalité de traitement au sein du ministère de la culture.

C'est pourquoi, même s'il s'agit d'une avancée pour les agents, elle est cependant insuffisante, ce qui motive notre abstention sur ce point.

Paris, le 26 juin 2025

RETROUVEZ LA CGT CMN

1 rue des Quatre-fils, 75003 Paris

Adhérez à la CGT CMN : Notre capacité à nous faire entendre dépend de notre nombre.

Rejoignez-nous →



cgt-culture.fr



snmh.cgt@gmail.com



facebook.com/snmh.cgt



[@cgt.cmnm](https://www.instagram.com/cgt.cmnm)



[@cgt-cmn.bsky.social](https://twitter.com/cgt-cmn.bsky.social)